



Actions du Bouclier Bleu pour la sauvegarde du patrimoine haïtien

Le Bouclier Bleu réaffirme sa solidarité avec les autorités et la population haïtiennes, ainsi qu'avec toutes les organisations nationales et internationales qui œuvrent à secourir les blessés, les sans-abris, et à reconstruire de façon durable les infrastructures vitales à la survie du peuple haïtien.

La culture étant un composant central du tissu social haïtien, la protection et le sauvetage du patrimoine national sont essentiels au rétablissement du pays. Dans cette perspective, le Bouclier Bleu, à travers ses organes constitutifs et ses Comités Nationaux, mène depuis le 12 janvier 2010 des actions sans précédent pour venir en aide aux autorités haïtiennes, aux associations et parties prenante du monde culturel dans leur combat pour la défense du patrimoine haïtien. Ils peuvent compter sur le soutien et l'expertise des associations membres du Bouclier Bleu dans les domaines des archives, documents audiovisuels, bibliothèques, monuments et musées.

Actions menées par le Bouclier Bleu depuis le 12 janvier

Les associations membres du Bouclier Bleu ont promptement réagi à la catastrophe haïtienne et ont fait tout leur possible pour préparer la phase d'action actuelle, en prenant les mesures préparatoires suivantes :

Evaluation des dégâts et des besoins

A l'exemple des autorités haïtiennes, le Bouclier Bleu, par l'intermédiaire de ses réseaux locaux, de contacts personnels et de missions sur le terrain a mené des évaluations approfondies des dommages subis par le patrimoine haïtien. Il a cherché les meilleurs moyens de venir en aide aux autorités, institutions et associations haïtiennes dans leur combat pour porter secours au patrimoine haïtien. Ces efforts et les compétences de ses organes constitutifs ont fait du Bouclier Bleu une source d'information privilégiée sur les questions de patrimoine pour les ONG, les gouvernements et les organisations internationales.

Diffusion de l'information

Le Bouclier Bleu a mis l'ensemble des informations recueillies à disposition de la communauté internationale soucieuse d'aider les haïtiens à secourir leur patrimoine. En plus des moyens traditionnels de communication, le Bouclier Bleu a mis en place un site Internet dédié ainsi qu'une page Facebook et un fil Twitter.

Coordination avec les communautés haïtiennes et internationales

Le Bouclier Bleu a rencontré la Ministre haïtienne de la Culture, Mme Marie Laurence Jocelyn Lassegue et son équipe le 16 février dernier et l'a assurée de son soutien total et de sa détermination à collaborer avec les autorités haïtiennes. De plus, le Bouclier Bleu coordonne ses actions avec les Comités Nationaux de ses membres, l'ISPAN (Institut de Sauvegarde du Patrimoine National) et la cellule de crise « Patrimoine en Danger », montée après le séisme par des membres d'associations culturelles et patrimoniales pour coordonner les actions de sauvegarde du patrimoine.

Le Bouclier Bleu et l'ensemble des organisations membres ont activement pris part à la préparation de la constitution d'un Comité International de Coordination de l'UNESCO (CIC) pour la culture haïtienne. Il apporte tout son soutien aux démarches menées par l'UNESCO pour s'assurer que les questions de culture et de patrimoine seront bien prises en compte dans les efforts entrepris par les Nations Unies pour la reconstruction d'Haïti, notamment à l'occasion de la prochaine réunion du 31 mars à New York.

Le Bouclier Bleu est aussi en contact avec l'OCHA (Bureau des Nations Unies de coordination des affaires humanitaires) et d'autres organisations pertinentes pour la préparation de ses actions en Haïti.

Préparation de plans d'action

Sur son site dédié, le Bouclier Bleu a déjà recueilli plus de 700 dossiers de candidature de volontaires venant du monde entier et couvrant tous les secteurs du patrimoine. Chaque organisation constitutive a également directement fait appel au volontariat de ses membres pour qu'ils apportent leur expertise.

Actions en cours du Bouclier Bleu

Le Bouclier Bleu coordonne l'action de ses membres dès que possible afin de renforcer leur impact sur le terrain. Les efforts de sauvegarde variant pour chaque catégorie de patrimoine, chaque organisation membre prend également des mesures de son côté. Les actions communes suivantes ont été déterminées :

Marquage des sites culturels menacés avec l'emblème du Bouclier Bleu

En réponse au problème urgent des destructions sauvages de bâtiments d'intérêt ou de contenu patrimonial, le Bouclier Bleu a produit 250 panneaux résistant aux intempéries (30x50 cm) avec l'inscription suivante en français, anglais et créole haïtien :

Bien Culturel
Sous la protection de la Convention de la Haye du 14 Mai 1954
www.blueshield-international.org

Ces panneaux sont actuellement distribués aux partenaires locaux du Bouclier Bleu, l'ISPAN et la cellule de crise « Patrimoine en Danger », afin de marquer les sites et bâtiments les plus pertinents.

Mise à disposition de la communauté internationale d'un outil d'évaluation des dégâts et de suivi de projets

Le Bouclier Bleu a enrichi son site dédié de pages consacrées à chaque site culturel identifié. Elles peuvent être utilisées par les autorités et ONG haïtiennes et internationales afin de suivre les projets et d'éviter les chevauchements. Cinquante pages sont déjà publiées, sur la base des informations et évaluations de dégâts recueillies par les associations membres du Bouclier Bleu. Elles sont accessibles à cette adresse :

<http://haiti2010.blueshield-international.org/directory>

Envoi d'ingénieurs en bâtiment

Des architectes et des ingénieurs en bâtiment seront envoyés pour effectuer les évaluations et les consolidations d'urgence de bâtiments endommagés. Cela rendra possible l'évacuation de biens culturels des musées, bibliothèques et autres bâtiments contenant des biens patrimoniaux.

Création d'un centre de traitement des biens culturels

Le centre comprendra des installations pour les réparations et restaurations urgentes d'archives, livres et biens culturels qui seront extraits des décombres et des bâtiments endommagés. Il sera de plus utilisé pour loger les volontaires internationaux et les ONG qui souhaitent participer aux actions du Bouclier Bleu. Il comprendra enfin des lieux de formation et de travail pour les volontaires haïtiens.



A gauche, portail du Centre de traitement commun près de l'aéroport de Port au Prince. A droite, le Dr. Richard Kurin, de la Smithsonian Institution et Corine Wegener, du Comité américain du Bouclier Bleu, sur le site envisagé pour le Centre de traitement commun. En arrière-plan, les containers achetés par FOKAL. Photos de Corine Wegener et Diana NDiaye, 7 mars 2010

Le Bouclier Bleu coopère avec l'organisation haïtienne FOKAL (Fondation Connaissance et Liberté) pour mettre en place ce centre sur un terrain de 3000 m² près de l'aéroport, grâce à « Haiti Habitat » et en étroite coopération avec BSF (Bibliothèques Sans Frontières). Les organisations membres du Bouclier Bleu travaillent à concevoir l'aménagement du centre en tentes, électricité et stockage sécurisé, avec BSF et FOKAL, qui a déjà acquis et installé sur le site neuf containers de 40 pieds. La MINUSTAH pourrait garantir la sécurité du site et l'UNESCO pourrait de son côté financer la clôture du périmètre.

Le centre sera ultérieurement équipé d'autres containers pour le stockage temporaire de biens culturels extraits des ruines et des équipements nécessaires à leur traitement.



Le Bouclier Bleu

Le Bouclier Bleu est le symbole protecteur de la Convention de 1954 de la Haye qui est le traité international édictant les règles de protection du patrimoine culturel pendant les conflits armés. Le réseau Bouclier Bleu se compose d'organismes traitant des musées, des archives, des supports audiovisuels et des sites et monuments.

Le Comité International du Bouclier Bleu (International Committee of the Blue Shield -ICBS-), fondé en 1996, est composé de cinq Organisations Non Gouvernementales (ONG) représentatives, qui travaillent dans ces domaines :

- Le Conseil International des Archives (www.ica.org),
- Le Conseil International des Musées (www.icom.museum),
- Le Conseil International des Monuments et Sites (www.icomos.org),
- La Fédération Internationale des Associations et Institutions des Bibliothèques (www.ifla.org)
- Le Conseil de coordination des Associations d'Archives Audiovisuelles (www.ccaaa.org)

Les Comités Nationaux du Bouclier Bleu ont été créés dans un certain nombre de pays (18 sont opérationnels et 18 en construction). L'Association des Comités Nationaux du Bouclier Bleu (Association of National Committees of the Blue Shield -ANCBS-), fondée en décembre 2008 coordonne et renforce les efforts internationaux pour la protection de la propriété culturelle menacée de destruction dans les conflits armés ou les catastrophes naturelles. L'ANCBSa son siège à la Haye.

Contact :

Secrétariat Bouclier Bleu : secretariat.paris@blueshield-international.org

Vous pouvez également suivre les actions du Bouclier Bleu sur :

- Notre site Web : <http://www.blueshield-international.org>
- Notre page Facebook : [Haiti 2010 Blue Shield Solidarity](#)
- Notre fil Twitter : blueshieldcoop